

<b>Devis n°</b>	<b>CMAN00246</b>
Notre référence	PMAN00220
En date du	27/07/2022
Suivi par	ARNOU DESSAIVRE Jean
Tél du client	Luc 0545978350

**mairie de SOYAUX**  
235 avenue du Général de Gaulle  
16800 SOYAUX  
France

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
<b>Préparation et organisation des obsèques</b>		<b>137,00</b>	<b>520,00</b>	
Les démarches et formalités pour obsèques locales	20,00	137,00		
1 La présentation et le séjour salon forfait 3 jours	20,00		340,00	
Toilette et présentation	20,00		180,00	
<b>Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu</b>		<b>369,00</b>		
La housse sanitaire	20,00	64,00		
* Le véhicule agréé et son chauffeur pour le transport avant mise en bière	10,00	185,00		
100 Transport au kilomètre avant mise en bière	10,00	120,00		
<b>Cercueil et accessoires</b>		<b>776,00</b>		
Capiton Byblos Social gris taffetas	20,00	66,00		
* Cercueil PARISIEN SIMPLE, chêne massif, teinte chêne, finition, vernis satiné, avec garniture étanche, 4 poignées, avec plaque nominative	20,00	710,00		
<b>Total cercueil et accessoires : 776.00 € TTC</b>				
<b>Mise en bière et fermeture du cercueil</b>		<b>121,00</b>		
La mise en bière et fermeture du cercueil	20,00	101,00		
Pose des scellés à la fermeture sous la responsabilité de l'opérateur	20,00	20,00		
<b>Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu</b>		<b>360,00</b>		
* Le corbillard et son chauffeur	10,00	240,00		
100 Transport au Km après mise en bière	10,00	120,00		
<b>Cérémonie funéraire</b>		<b>282,00</b>	<b>120,00</b>	
L'équipe de 3 porteurs au convoi local	20,00	282,00		
Maître de cérémonie	20,00		120,00	
<b>Inhumation</b>		<b>169,00</b>	<b>1 463,00</b>	
# Présence inhumation, fermeture d'un caveau	20,00	169,00		
Construction d'un caveau 1 place	20,00		1 463,00	
<b>Total fournitures et services TTC</b>		<b>2 214,00</b>	<b>2 103,00</b>	<b>0,00</b>

\* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	3 043,34	608,66
10,00	604,54	60,46

Total HT	Total TVA	Total TTC (C)
3 647,88	669,12	4 317,00

**Siège social : FUNECAP OUEST SAS - 5 Chemin de la Justice - 44300 NANTES**

SAS au capital de 5755965 euros - Responsable légal : Norbert BARBIER - RCS 428 559 884 Nantes  
APE 9603Z - TVA Intracommunautaire : FR51428559884 - TVA acquittée sur les débits - N° Orias : 14000678

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

**Devis établi le 27/07/2022, valable 30 jours à compter du 27/07/2022**

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

*Signature*

*Précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"*

*Signature du conseiller*

" Le soucripteur"  
Date et signature

" L'agence"  
Cachet , Date et signature